

Kitab Tawhid — Cours

20 Chapitre 18 :

La Guidée : Hidayat at tawfeeq

A. Introduction

Aujourd'hui nous allons expliquer ce chapitre qui est très important et qui est en corrélation avec le chapitre précédent.

Pourquoi le Cheikh Mohammed Ibn Abdel Wahab, a évoqué l'intercession juste avant ?

Nous avons montré les différents types d'intercessions et nous avons vu que l'intercession est possédée uniquement par Allah et que les polythéistes invoquaient autre qu'Allah et prenaient des intercesseurs en dehors d'Allah et cela fait partie du grand polythéisme et nous avons vu que l'intercession le jour de la résurrection appartient uniquement à Allah avec des conditions que nous avons vues en plus des différents types d'intercessions.

Ici dans ce chapitre, Cheikh Mohamed Ibn Abdel Wahab, lorsqu'il a évoqué « Al-Hidayah », c'est-à-dire la guidée, il a montré comme quoi l'intercession appartient à Allah, et également que la guidée appartient à Allah.

Et nous allons voir qu'il y a différents types de guidés, comme nous avons vu qu'il y avait différents types d'intercessions.

L'intercession que nous avons évoquée dans le chapitre précédent, le cours numéro 19, ce n'était pas l'intercession dans cette vie-là nous parlions de l'intercession dans l'au-delà, car intercéder en la faveur de quelqu'un dans cette vie-là, cela est possible.

Comme nous avons pu voir dans un exemple : tu veux postuler à un poste ou à un stage, à un travail et tu vas voir quelqu'un qui a de l'influence, qui

connaît le directeur et qui te dit « Est-ce que tu peux intervenir en ma faveur auprès du directeur ? »

Cela est permis, car elle concerne l'intercession dans ce bas monde -là, c'est-à-dire prendre un intermédiaire qui va te donner un coup de pouce. Mais ce n'est pas de cette intercession que nous parlions, nous parlions de l'intercession du jour de la Résurrection.

Et les Quraïchites, eux, demandaient l'intercession auprès de leur mort.

Aujourd'hui, al-Hidayah, la guidée, nous allons voir qu'elle est de différents types. Et également comme l'intercession, la guidée, elle, se demande uniquement à Allah.

Et la preuve se trouve dans la parole d'Allah :

« Tu ne guides pas qui tu aimes, mais c'est Allah qui guide qui il veut »

Sourate 28, verset 56

Comme nous avons vu également que l'intercession n'était d'aucun profit pour les polythéistes parce qu'ils prenaient pour intercesseurs leurs morts et cela ne leur sera pas profitable ni dans cette vie-là, et encore moins dans le l'au-delà.

Également, elle ne sera pas profitable ni pour les polythéistes, c'est-à-dire prendre quelqu'un d'autre pour croire que la guidée appartient autre qu'à Allah.

Nous allons voir qu'il y a une guidée qui peut être obtenue par l'intermédiaire des hommes, en l'occurrence le Prophète ﷺ, les envoyés, les savants, les prêcheurs, etc., celle-ci c'est « Hidayah ad-Danaal wa l'irshad », et nous allons voir qu'il y a plusieurs types de guidées.

Mais celle de la guidée, la guidée de « Tawfiq », celle où Allah te permette de rentrer dans l'Islam et te permette d'entrer de cette ère.

Cette Hidayah, elle appartient uniquement à Allah. Et si tu la demandes à autre qu'Allah, alors ceci te fait entrer dans le grand polythéisme, car Al-Hidaya, c'est une chose qui fait partie de la Seigneurie, comme nous avons vu Tawhid Al-Rububiyah, l'unicité de la Seigneurie.

Dans l'unicité de la Seigneurie on y trouve : la création, la royauté, la possession ou la gérance de l'univers : « al-risq » c'est-à-dire la subsistance, mais également « al-hidayah ».

« Al-hidayah » c'est une chose qui appartient à Allah donc elle fait partie de sa « Seigneurie ».

Donc demander une chose qui appartient exclusivement à Allah, à autre qu'Allah, alors ça, ça te fait tomber et précipiter dans le « ash-shirk al-akbar », c'est-à-dire le grand polythéisme.

Ensuite, nous allons voir qu'il y a un hadith et uniquement le premier verset.

B. Les différents types de guidés

Il y a quatre types de guidés :

I. La première guidée que les savants appellent « Al-hidayat al-'amma » : la guidée générale qui englobe tous les êtres.

C'est-à-dire qu'Allah, va guider les gens, les animaux et toutes créatures pour ce qui lui est utile dans cette vie-là.

C'est une guidée qu'Allah octroie à tout le monde, elle est donc réservée à Allah et c'est Lui qui la donne à tout le monde.

C'est Lui qui donne la guidée à tout le monde. Musulmans, non musulmans, humains, bestiaux, etc. Il les guide vers ce qui leur est profitable.

La preuve se trouve dans la parole d'Allah :

« Notre Seigneur, dit Moïse, est celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée ».

Sourate 20, verset 50

Allah ici parle de la guidée générale, il a guidé tout le monde vers ce dont il a besoin et cette guidée-là, elle appartient uniquement à Allah.

Aucun être ne peut s'associer ou participer à cette guidée avec Allah.

Elle fait partie de Tawhid al-Rububiya, de la Seigneurie, et elle appartient uniquement à Allah.

II. La deuxième type de guidée, c'est la guidée qu'on appelle «Ad-Dalala wa l-Bayyan wa l-Irshad» c'est la guidée d'indication et d'orientation.

« Et en vérité tu guides vers un chemin droit »

Sourate 42, verset 52

« Mais c'est Allah qui guide qui Il veut. »

Sourate 28, verset 56

III. Cette guidée-là, nous allons voir tout de suite après, c'est la troisième guidée, qui s'appelle «Al-hidayah» ou «Hidayah al-tafeeq» qui est également le nom du chapitre.

IV. Et la quatrième c'est «Al-hidayah al-ukhrawiyah» c'est-à-dire la guidée dans l'au-delà. Donc je décris les quatre guidées, ensuite nous allons entrer dans les deux sujets.

C. Explications des différentes guidées

Donc la première guidée, la guidée générale, tous les êtres, Allah les guides vers ceux dont ils ont besoin.

La deuxième type de guidé, la guidée qui s'appelle la guidée de l'orientation et d'indication.

C'est-à-dire qu'Allah va t'orienter et va te guider vers le chemin de vérité. C'est le chemin de vérité et le droit chemin et vers Son Tawhid, pour unifier Allah.

Il va te guider pour que tu puisses L'unifier. Et cette guidée-là, elle appartient à Allah et Il la donne à qui Il veut parmi Ses créatures, c'est-à-dire au Prophète, aux autres Prophètes, aux savants et aux prêcheurs.

La preuve se trouve dans la parole d'Allah :

« Guide-nous dans le droit chemin »

Sourate 1, verset 6

Nous avons vu dans le Tafsir sur la sourate Al-Fatiha, que nous récitons 17 fois par jour, hors les prières surérogatoires.

Dans chaque salat on demande à Allah de nous guider sur le droit chemin. Le droit chemin c'est quoi ici ? C'est l'islam.

Et là ils ont dit c'est le Coran ou l'Iman.

Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah, celui qui est guidé, ou qui arrive à passer sur As-Serat al-Mustaqim dans cette vie-là, c'est-à-dire sur le droit chemin, c'est-à-dire le monothéiste parfait, le droit chemin qui est l'islam, alors il pourra facilement passer sur As-Serat al-Ukhrawi, car nous avons vu déjà dans les 3 fondements qu'il y a deux types de ponts : As-Sirat c'est le pont.

Il y a le pont dans cette vie-là et il y a le pont dans l'au-delà qui est suspendu au-dessus du paradis et tout le monde va passer au-dessus de ce pont et rappelez-vous lorsque j'ai fait l'explication du hadith de Djibril et également dans les 3 fondements, nous avons parlé dans l'au-delà, lorsque les gens seront jugés, ensuite ils vont passer sur Sirat, certains vont tomber dans l'enfer, d'autres vont être blessés et d'autres vont être secourues et ils passeront, ce seront les musulmans, les croyants.

Donc comme a dit Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah : Celui qui arrive à traverser le pont dans cette vie-là, qui est l'islam, qui est le Tawhid, qui est le chemin de vérité, alors il pourra facilement passer sur le sirat de l'akhirah.

Donc plus tu vas faire des efforts dans cette vie-là, en cherchant le chemin de vérité, en unifiant Allah, en ne lui associant rien, en t'éloignant de la bida' : de l'innovation et des grands actes de désobéissance, plus Allah va te faciliter le passage sur le Sirat, c'est-à-dire le pont qui est suspendu au-dessus de l'Enfer.

Donc cette guidée-là, la guidée d'orientation, elle peut être réservée également aux hommes, aux Prophètes, aux savants, etc.

Rappelez-vous dans Tafsir At-Tawhid, dans le chapitre 5 nous avons expliqué :

Lorsque le Prophète cherchait Ali ibn Abi Talib et avait demandé

« Où est Ali ibn Abi Talib ? » Et les compagnons ont dit « Il se plaint de conjonctivite, il ne voit pas. » Ils sont allés le chercher, ensuite il avait craché sur ses yeux, il a retrouvé une meilleure vue qu'il avait vu auparavant. Et il lui a donné l'étendard, c'était pendant la bataille de Khaybar, donc contre les Juifs, et il lui a dit « Va, donc au combat et appelle à l'islam, Qu'Allah fasse de toi la cause pour que tu sois le guide d'un seul homme, car c'est meilleur pour toi que les chameilles rousses.

Rappelez-vous, nous avons vu que les chameilles rousses, quand nous avons fait des cours sur les Tafsir pendant le ramadan, que c'était le plus grand trésor que les Arabes possédaient à l'époque de Quraïch.

Les chameilles rousses valaient très très cher.

C'était la chose la plus précieuse qu'ils pouvaient détenir.

Donc, comme ils attachaient beaucoup d'importance aux chameilles rousses, il lui disait : que tu sois la guidée par l'intermédiaire d'une seule personne et meilleure pour toi que les chameilles rousses.

Cette guidée-là dont parle le Prophète par rapport à Ali dans la bataille de Khaybar, c'est la guidée de « Ad-Dalala wa l-Bayan wa l-Irshad ».

Ce n'est pas celle dont on va parler après « Hidayat al-Tawfiq », celle-là appartient uniquement à Allah.

Allah dit :

« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] provenant de Notre ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un chemin droit »

Sourate 42, verset 52

La troisième guidée, qui s'appelle « Al-hidayah » ou « Hidayah al-tafeeq » : Cette guidée-là, c'est la guidée dont on va parler aujourd'hui, qui concerne ce cours à proprement parler et qui concerne ce chapitre.

Et la « Hidayah du Taufiq », c'est celle qui appartient uniquement à Allah et c'est celle qui est évoquée dans ce verset, qui est le titre du chapitre.

« Des trésors et d'un lieu de séjour agréable. »

Sourate 26, verset 58

Cette guidée-là, que les savants appellent « Hidayah du Tawfiq » et « l'Illham », c'est-à-dire qu'elle appartient uniquement à Allah.

« Nous avons certes fait descendre des versets explicites. Et Allah guide qui Il veut vers un droit chemin. »

Sourate 24, verset 46

Quatrième type de guidée, c'est la guidée dans l'au-delà.

C'est-à-dire c'est la guidée des gens du paradis vers le paradis et la guidée des gens de l'enfer vers l'enfer.

Allah dit :

« Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, leur Seigneur les guidera à cause de leur foi. A leurs pieds les ruisseaux couleront dans les jardins des délices. »

Sourate 10, verset 9

Dans ce verset, Allah dit qu'Il va les guider vers les jardins au paradis.

Les savants disent c'est la preuve que cette guidée-là elle concerne l'au-delà.

Car ceux qui ont cru et pratiqué des bonnes œuvres, alors Allah va les guider vers des jardins ou vers le paradis avec des fleuves qui coulent sous leurs pieds.

Allah dit :

« Puis conduisez-les au chemin de la Fournaise ».

Sourate 37, verset 23

Allah ici parle des mécréants. Donc ils vont être jetés en enfer.

« Puis conduisez-les au chemin de la Fournaise. »

Guidez-les vers quoi ? Vers le pont de l'enfer.

Nous avons vu dans les différentes sourates que nous avons expliquées pendant Ramadan, que la Géhenne, qui est l'enfer à différents types de noms.

Donc, à la connaissance des gens de la Sunnah et du consensus concernant la guidée, c'est qu'elle appartient exclusivement à Allah. La guidée de Tawfiq, celle que nous venons d'expliquer.

Et que par rapport à la guidée de l'ad-Dalala, celle d'orientation, d'indication, Il la donne à qui Il veut parmi Ses serviteurs.

Chacun d'entre nous peut être à la cause de la guidée de certaines personnes. C'est pour cela que le Prophète a dit :

« Transmettez de moi ne serait-ce qu'un verset »

Les cours que nous faisons peuvent être une cause de guidée.

Parfois justes rappeler à quelqu'un une parole de Tawhid, donner une bonne indication à quelqu'un d'avoir un comportement juste, notre comportement peut être une source de guidée pour les non-musulmans.

Et d'ailleurs à ce propos par exemple, dans l'actuelle Indonésie, l'Asie du Sud-Est, la plupart des conversions qui ont été faites là-bas, c'était par cause des comportements des musulmans qui ont conquis ces pays-là.

Donc il n'y a pas eu de guerre, mais uniquement par leur comportement, les gens ont été guidés vers l'islam.

D. Al Hidayatou at-tawfeeq

Celle dont on va parler aujourd'hui, c'est celle qui est une spécifique à Allah, qui fait partie de tawhid al-rububiya, c'est-à-dire de la seigneurie d'Allah.

Comme Allah, n'a pas d'associé dans la création, dans la royauté, ni dans la subsistance, ni dans la gérance de l'univers, Il n'a également pas d'associé dans la guidée du Tawfiq.

Allah dit :

« Tu ne guides pas qui tu aimes, mais c'est Allah qui guide qui il veut »

Sourate 28, verset 56

Donc là, dans ce verset, Allah s'adresse à qui ?

Il s'adresse au messenger d'Allah, c'est-à-dire au Prophète Muhammad.

Et ce verset, comme nous allons voir, il est descendu, comme dans le hadith de Ibn Musayyib lors de la mort, lorsque les âpres de la mort se sont présentés à son oncle Abu Talib.

Et que le Prophète a essayé de le faire embrasser l'islam en lui disant :

« Ô Oncle, cher Oncle, dis la ilaha illa Allah » « Dis juste une parole, la ilaha illa Allah et je serai témoin » « Ça sera une preuve pour toi auprès d'Allah le jour de la résurrection. »

Dans le recueil de Hadith Authentique, Ibn al-Musriyeb rapporte d'après son père, lorsque les jours d'Abu Talib touchèrent à leur fin, donc lorsqu'il était proche de la mort, le Prophète se rendit chez lui et trouva Abdallah ibn Abi Umayyah et Abu Jahl.

Et le Prophète dit à son oncle, donc Abu Talib :

Ô oncle, dit qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah. Cette parole me permettra de prendre ta défense auprès d'Allah. Abdallah ibn Abi Umayyah ibn Abu Jahl lui dit alors : « Délaisseras-tu la religion de Abdallah, de Abd el-Muttalib, donc son père qui est le grand-père du Prophète Muhammad, le Prophète réitéra alors sa requête et les deux acolytes en firent autant. »

La dernière phrase qu'Abu Talib prononça avant sa mort, c'est qu'il suit la religion d'Abdel-Muttalib et il refusa donc de dire qu'il n'y a pas de divinité

digne d'être adorée en dehors d'Allah et le Prophète dit alors je ne cesserai de demander à Allah de te pardonner tant qu'il ne me l'aura pas interdit.

Alors Allah révéla à ce sujet :

« Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. »

Sourate 9, verset 113

Ensuite Il dit concernant Abu Talib : O toi Muhammad

« Tu ne guides pas qui tu aimes, mais c'est Allah qui guide qui Il veut »

Sourate 28, verset 56

E. Explication du hadith

Dans ce hadith de Saïd Ibn al-Musayyib, qui était un grand homme de science, un imam, parmi la génération qui a suivi les compagnons, il s'appelait Saïd Ibn al-Musayyib, Ibn al-Hazr al-Makhzoumi al-Qurashi.

Il faisait partie des meilleurs tabi'in, c'est-à-dire les successeurs qui ont succédé aux compagnons du Prophète. Il est mort en 94 de l'hégire.

Ici, il rapporte cela de son père, un tabi'in, Saïd Ibn al-Musayyib n'a pas rencontré le Prophète parce que le tabi'in c'est quelqu'un qui a vécu, qui a rencontré les compagnons, mais n'a pas vu le Prophète.

Alors que les compagnons ont vu et ont cru au Prophète et ils sont morts sur cela. Et Saïd Ibn al-Musayyib, c'était quelqu'un de très pieux, un grand savant, et c'était quelqu'un d'unique en son genre, dans la science, dans le délaissement de cette vie-là et dans l'adoration.

Il faisait partie des sept Fouqa. Comme l'a dit Ibn al-Qayyim dans Alam al-Muqayyim, il y avait sept juristes parmi les juristes de Médine.

Et Saïd ibn al-Musayyib en faisait partie. Il faisait partie donc partie des sept juristes de Médine. Et son père Al-Musayyib, qui était un compagnon,

également le grand-père de Saïd Ibn al-Musayyib, était également un compagnon du Prophète.

Donc Abu Talib ici, qui était sur son lit de mort, qui était très malade, a reçu la visite du Prophète.

Abu Talib, comme nous l'avons vu, tout au long des cours que nous avons faits sur la biographie du Prophète c'était l'un des premiers protecteurs du Prophète. Nous avons vu lorsque son père est mort, le Prophète était orphelin.

Ensuite, à la suite du décès de sa mère Amina bint Wahab, il a été recueilli par son grand-père, Abdel Moutalib, l'un des chefs du clan de Bani Haachim, qui était très respecté et qui l'a adopté. Et suite à la mort de son grand-père, Abdel Moutalib, son oncle Abou Talib l'a recueilli.

Nous allons voir que le Prophète avait quatre oncles. Deux qui se sont convertis à l'islam, Hamza et Al'Abbas. Et deux qui ne se sont pas convertis à l'islam.

Dont ceux que nous allons parler ici, Abu Jahal et Abu Lahab qui étaient les pires ennemis du Prophète malgré que c'était ses oncles. Ils étaient les pires ennemis du Prophète, des musulmans et de l'islam.

Avec tout ce qu'ils lui ont fait subir, comme persécution, insultes, etc., boycott pendant toutes les années à Mekka avant de faire l'hégire à Médina. Tout cela, nous l'avons longuement évoqué dans les cours, dans la biographie du Prophète.

Donc Abu Talib, lorsqu'il l'a recueilli, il l'aimait plus que ses enfants, ses propres enfants, c'est-à-dire l'oncle du Prophète, donnait de la considération et de l'estime et une protection plus qu'il donnait à ses propres enfants. Il le faisait toujours asseoir à côté de lui, etc.

Et lorsqu'il a grandi et qu'il a reçu la prophétie, tous les Quraïshis ont été des ennemis acharnés du Prophète, et lui, donc il a pris sa défense et s'est attiré les foudres de son clan les Quraïchites en prenant sa défense.

Mais cela ne l'a pas pour autant fait rentrer dans l'islam.

Comme nous allons voir, il est mort sur le polythéisme et le Prophète a tout fait pour le faire rentrer dans l'islam.

Il y avait également Abdullah ibn Abu Umayyah et nous allons voir que Abu Jahl lui était à la tête de la mécréance parmi les Qurayshites que certains l'appelle Pharaon, c'est le Pharaon de cette communauté, qui est morte sur la mécréance.

Nous l'avons évoqué dans la biographie du Prophète, qu'Abu Jahl était mort à la bataille de Badr et il était l'un des plus grands ennemis de l'Islam, un des plus grands mécréants qui a fait énormément de mal à l'islam et aux musulmans.

Et il y avait Abdullah ibn Abi Umayyah, qui était le frère de Um Salama, donc la femme du Prophète, la mère des croyantes.

Et lui, à cet instant-là, il n'avait pas encore embrassé l'islam. Et par la suite, nous allons voir, dans la biographie du Prophète, la conquête de Mekka, qu'il a embrassé l'islam.

Donc son islam a été accepté, validé, et il est mort sur l'islam. Mais pendant cette période-là.

Et le Prophète a trouvé chez son oncle Abu Jahl et Abdullah ibn Abu Umayyah qui étaient là également, et c'était à la suite d'une longue maladie.

Abu Talib allait bientôt mourir et le Prophète lui a dit

« Oh, mon oncle, dis La ilaha illa Allah ! Une phrase pour laquelle je vais témoigner. »

C'est-à-dire je vais témoigner pour toi, auprès d'Allah, avec cette phrase, « La ilaha illallah », une phrase qui te permet de rentrer dans l'islam et dans cette version de Saïd Ibn al-Musayyib, c'est-à-dire que cette parole me permettra de prendre ta défense auprès d'Allah.

Et dans une version de l'imam al-Bukhari :

Cette phrase, j'en serai témoin. Elle sera témoin pour toi auprès d'Allah le jour de la résurrection.

Et Abdullah bin Abi Umayyah et Abu Jahal, ils ont dit, vas-tu délaisser la religion de tes aïeux, de tes parents, de tes grands-parents ? C'est-à-dire à Abd al-Muttalib. Abd al-Muttalib c'est qui ? C'est le père d'Abu al-Muttalib, qui était le grand-père du Prophète l'un des chefs de Ben Hachim.

Et le Prophète a réitéré. C'est-à-dire :

« Oh mon oncle, dis La illaha illa Allah, j'intercéderai en ta faveur auprès d'Allah si tu dis cette phrase. »

Et les deux acolytes, Abdullah ibn Abi Umayyah et Abu Jahl, ont encore réitéré et ils ont dit « est-ce que tu vas délaisser la religion de Abdel Moutalib », c'est-à-dire le polythéisme, le confrère, la mécréance.

Le rapporteur du hadith n'a pas voulu s'octroyer le fait de dire « je suis sur la religion d'Abdel Moutalib ».

Donc, toutes ces choses-là qui vont faire référence au shirk, à la croyance, les gens lorsqu'ils racontent l'histoire, ils ne l'emploient pas à la première personne pour que les gens ne pensent pas que lui, il est sur cela.

Donc, il dit « lui, Abdel Moutalib, il est mort sur cela ».

Donc, Ibn al-Hajar, dans Fath al-Bari concernant ce hadith-là, il dit, ça, ça fait partie des bonnes paroles que lorsque tu es amené à raconter une histoire où il y a, par exemple, le shirk, le polythéisme, ou la mécréance, tu ne dis pas « je ».

Par exemple, quelqu'un est mort sur le polythéisme, en parlant de lui, tu ne dis pas « je suis mort sur le polythéisme », ou « je suis sur ceci ou cela », tu dis « il est ». Tu parles toujours de la troisième personne, et ce même en racontant une histoire.

Le Prophète s'est dit, d'après les savants, qu'est-ce qui tire de ce hadith ? Il dit :

« Vous avez été envoyé, en parlant de qui c'est, de Muad et Abu Musa l'Ach'ari, parce qu'il les a envoyés au Yémen. Vous avez été envoyé en facilitant cette religion, et non en la rendant difficile. »

Et ensuite, il est mort abu Talib jusqu'à la dernière seconde. Il est mort sur la religion de d'Abdel Moutalib, sur la mécréance et le polythéisme.

Et ça, les savants disent qu'ici, il a eu une très mauvaise influence à Boutan-Aleb. C'est-à-dire que Sohba, la compagnie de Sohba, regarde où elle peut mener au lieu d'être conseillé pour qu'il soit rentré dans l'islam, malgré que le Prophète a réitéré sa parole plusieurs fois, il a écouté l'avis de ses deux acolytes, Abou Jahl et Abdullah ibn Abi Umayyah, n'a pas écouté le Prophète.

Il y a un hadith dans une riwayat de Muslim qui raconte qu'il est mort par arrogance. C'est quoi? C'est la mécréance. Allah fait mourir sur la mécréance par arrogance.

Il y a quatre types de mécréance, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre :

- La mécréance par mé croyance. Ça, nous l'avons beaucoup parlé dans les surrades que nous avons expliquées pendant le ramadan.
- La mécréance par mé croyance, en mé croyant au message, en reliant le jour du jugement dernier, en reliant le message du Prophète, en reliant les attributs d'Allah, etc. Ça s'appelle la mécréance en mé croyant, en démentant.
- La mécréance par arrogance. Tu es arrogant, en fin de compte, tu ne veux pas délaissé ta religion et te convertir à l'islam et te soumettre à Allah par arrogance.
- Également la mécréance par le doute. Tu doutes sur l'islam. Ceci c'est une part de mécréance également.

Donc Abu Talib dans une version de Muslim il dit, en fait il avait peur, il a dit, il savait que l'islam c'était la religion de vérité, mais il ne voulait pas délaissé la religion de ses aïeux, de ses ancêtres, c'est-à-dire le polythéisme, par peur de ce qu'ils vont dire sur lui lorsqu'il va mourir.

C'est-à-dire que là, Muslim rapporte dans cette version-là qu'il avait plus peur de ce que les gens vont dire sur lui, les clans de Quraïch, que ce qui l'attend le jour de la résurrection.

À la suite de cela, le Prophète a dit :

Je vais demander pardon pour toi auprès de Allah tant que cela ne m'est pas interdit.

Allah dit :

« Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. »

Sourate 9, verset 113

F. Pourquoi la sourate est médinoise si l'histoire s'est passée à Mekka ?

Ici donc il y a un petit souci concernant la révélation de ce verset. Sourate al-Tawbah, comme nous l'avons vu, rappelez-vous dans le Tafsir, il y a des Sourates Méquoise et des Sourates Médinoise.

Donc là c'est une sourate médinoise, donc qui a été révélée à Médine.

Mais cette histoire-là, elle a eu lieu quand ?

D'après le consensus des savants, cette histoire a eu lieu à Mekka. Son oncle est mort à Mekka et nous l'avons vu après.

En fait, pendant toutes ces années, il n'y avait plus son oncle, il était seul, il n'y avait plus personne qui prenait sa défense. Donc ça, c'était avant l'hégire.

Donc, comme certains savants disent : Comment cette sourate est médinoise et ce verset du Coran là, il est descendu concernant une histoire qui a lieu à Mekka.

Sachant que la sourate médinoise a été révélée bien après l'histoire. Les savants de l'exégèse, comme ils ont dit, parfois un verset qui descend et qui est révélé, peut avoir plusieurs causes.

Il a été révélé dans telles situations, mais il peut correspondre à une autre situation. Nous allons voir cela, avec le temps dans « Les fondements du tafsir ». C'est une science très importante.

Donc ce verset-là, ils disent qu'il a été révélé à Médine, mais l'histoire s'est passée à Mekka, la manière, c'est-à-dire, comme ont dit les savants, il se peut que l'histoire se produise à Mekka, mais la révélation va arriver beaucoup plus tard à Médine.

Donc il n'y a aucun mal par rapport à ça, il n'y a aucun problème.

Donc histoire révélée à Mekka, mais le verset qui correspond à cette histoire qui est la cause de la descente de ce verset et il va être révélé, beaucoup plus tard à Médine.

Certains ont dit également que le verset peut avoir différentes causes de révélation.

G. Le Prophète a demandé pardon à Allah pour son oncle

Ensuite, Allah a descendu :

« Ceux à qui, avant lui [le Coran], Nous avons apporté le Livre, y croient. »

Sourate 28, verset 52

Donc ce verset-là, en revanche, à l'unanimité des savants, il est descendu à Mekka pour Abou Talib donc comme nous l'avons expliqué dans ce cours.

Également, ici, le Prophète a demandé pardon à Allah pour son oncle, parce que son oncle a été un grand protecteur pour lui. Il a défendu l'islam, il a défendu le Prophète, et malgré cela, il est mort sur le polythéisme.

Donc le Prophète va demander pardon.

Et Allah dit :

« Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. »

Sourate 9, verset 113

Ils ont dit donc, mais Abu Talib, comme nous l'avons déjà évoqué, le jour de la résurrection, il sera à la surface de l'enfer.

Lorsque vous allez par exemple à la mer, vous marchez sur la plage et l'eau vous arrive par exemple à la cheville.

Juste une petite quantité d'eau, la surface de la mer, ça s'appelle « fidhdah ». Et en enfer, c'est la surface de l'enfer.

C'est-à-dire il va être à la surface de l'enfer. Et on va lui mettre des souliers de feu. Quand il va les mettre, ses pieds vont être dans l'enfer.

Donc lui, il ne va pas être au fond de la Géhenne, comme les autres polythéistes et les mécréants. Lui, il va être à la surface de l'enfer. Il va mettre des souliers de feu. Sa cervelle va bouillir.

Le Prophète a intercédé, comme nous l'avons vu dans l'intercession, dans le cours précédent, il a intercédé auprès d'Allah en sa faveur parce qu'il l'a défendu.

Et par cause de l'intercession du Prophète, Allah a permis à Abu Talib de lui diminuer son châtement.

Mais ce n'est pas pour autant qu'il ira au paradis. Donc Abu Talib va en enfer, pour l'éternité car son père, Abdel Moutalib, il est mort sur le polythéisme.

H. Que peut-on retenir de ce hadith ?

Maintenant, certains savants ont dit, donc des fawaïds qu'on peut retenir de ce hadith, est-ce que les mécréants, lorsqu'ils font le bien sur terre, leurs actions, leurs bonnes actions sont profitables le jour de la résurrection?

Ils ont dit, si Abu Talib, qui a défendu l'islam et le Prophète, qui est mort sur le polythéisme, il va avoir un degré moindre en enfer.

Donc à la surface de l'enfer. Là, les savants, ils répondent à cela par plusieurs choses :

Tout d'abord, le mécréant qui est bien faisant, qui va adopter des orphelins, qui va nourrir des orphelins, tels qu'ils font en France par exemple le Secours catholique, la Croix rouge, etc., Emmaüs, enfin tout ce que vous voulez, ces gens-là qui font le bien pour les pauvres, pour les réfugiés, pour les orphelins, tout ce que vous voulez, ces actions-là, Allah va les récompenser dans cette vie-là.

Et non dans l'au-delà. Ils vont être récompensés, Allah va leur donner la santé, il va leur donner des enfants, il va leur donner les biens qu'ils veulent.

Donc par rapport à cela, ils seront récompensés en bien dans cette vie-là. Mais dans l'au-delà, ils ne seront pas récompensés de leurs actions qu'ils ont commises dans cette vie-là puisqu'ils seront en enfer pour l'éternité, sans jamais en sortir.

Et ils vont être châtiés en enfer, comme nous l'avons vu dans les trois fondements, sur la mécréance, qui sont morts sur la mécréance, donc qui vont être châtiés pour leur mécréance, pour les péchés qu'ils auront commis, et pour les bienfaits qu'on leur a octroyés dans cette vie-là et qui n'ont pas été reconnaissants.

Ils seront châtiés trois fois pour cause de la mécréance, la désobéissance et les bienfaits dont ils ont bénéficié et qui n'ont pas été reconnaissants et à aucun moment ils ne seront rétribués le jour de la résurrection par rapport aux bonnes actions qu'ils auront commises dans cette vie-là.

Également, le Prophète, rappelez-vous, lorsqu'il est revenu de Médine, une fois en allant en Mekka, il a voulu visiter la tombe de sa mère parce que sa mère, elle est morte entre Médine et Mekka, car elle était partie visiter ses oncles, sa famille maternelle, elle est morte, à mi-chemin entre Médine et Mekka.

Le Prophète s'est arrêté pour se recueillir sur la tombe de sa mère. Le Prophète s'est mis à pleurer et tous les gens qui étaient autour de lui se sont mis à pleurer parmi les compagnons.

Là, il a dit :

« J'ai demandé à Allah l'autorisation pour demander l'istighfar (demande de pardon) pour ma mère, le pardon pour ma mère, et ça m'a été refusé. »

Comme cela a été rapporté dans le hadith Sahih.

« Et j'ai demandé la permission à Allah d'aller visiter la tombe de ma mère et Il me l'a permise. »

Donc, la permission du hadith de visiter la tombe, car ça vous évoque l'au-delà et donc comme nous avons pu voir dans ce hadith ça ne permet pas à ce que tu demandes la miséricorde pour tes proches parents qui sont morts sur la mécréance, car les parents du Prophète ne sont pas morts sur l'Islam.

Fin du cours

Cours vidéo :

<https://youtu.be/hbBuq2lO0-Y?si=7nLOkPCsxH3FIUrU>

Chaine Telegram :

<https://t.me/scienceprofitable>